

d'asseoir notre système de transport sur des bases solides. Je les en félicite.

Je ne sais si j'enfreins le Règlement, mais j'aimerais très brièvement appuyer les employés du Pacifique-Canadien dans leurs instances relatives à leur régime de pension et leurs protestations contre l'initiative prise unilatéralement par le Pacifique-Canadien en mettant en œuvre ce régime modifié de pension. J'ai ici une lettre de la Fraternité des mécaniciens de chemins de fer, division 1579, de Nelson, en Colombie-Britannique. Tout ce que je veux dire, c'est que nous souscrivons sans réserve à l'attitude de ces employés de chemin de fer, et nous espérons que le gouvernement écouterà les appels de l'opposition.

• (5.50 p.m.)

Pour terminer, monsieur le président, j'espère que ce long débat sur les crédits du ministre—long parce que des questions très importantes sont en jeu et parce qu'un grand nombre de députés tiennent à lui signaler certains problèmes locaux—incitera le ministre à prendre des mesures positives pour faire suite aux protestations et aux propositions pertinentes des députés des deux côtés de la Chambre. J'espère qu'il se rendra compte que ces instances des députés visent les intérêts des Canadiens.

Monsieur le président, j'ai dit que le député de Kootenay-Est s'était en quelque sorte taillé une niche dans le temple de la renommée; il me tarde d'entendre sa réponse à mes observations.

M. Byrne: Monsieur le président, le député de Kootenay-Ouest s'est livré cet après-midi à des manœuvres dont il s'est servi dans ma circonscription durant toute la campagne électorale...

M. Herridge: Oh non. Pas moi.

M. Byrne: ...tactiques destinées à salir, mais qui n'ont donné aucun résultat.

M. Herridge: La lutte a été très chaude.

M. Byrne: Elles ont été un échec total, pourrais-je ajouter. Le député a mentionné un article d'un auteur, que j'appelle un auteur d'ouvrages d'imagination, de la tribune des courriéristes parlementaires; il est un écrivain peut-être du même acabit qu'un ancien député du Nouveau parti démocratique. Je les classe tous deux comme auteurs d'ouvrages d'imagination et non comme journalistes. J'ignore où M. Waring a obtenu les faits—que je devrais appeler fiction—qu'il a rapportés relativement à ma nomination au poste de secrétaire parlementaire du ministre des Transports. Il y a une chose que je sais: dès le début, le premier ministre m'a donné le choix entre trois ministères importants, dont

le ministère des Transports. J'ai cru devoir accepter la nomination au ministère des Transports car, selon moi, c'est là que je pouvais être le plus utile. Le député de Kootenay-Ouest, je pense...

M. Herridge: Cherchons-nous de l'aide dans la vallée de la Kettle?

M. Byrne: ...désire qu'on lui laisse ses aéroports.

M. Herridge: Cela a été terminé.

M. Byrne: Je suis convaincu qu'il s'intéresse à tous les aspects du transport.

M. Herridge: Bien entendu. Tout a été fait.

M. Byrne: Je suis persuadé que le député s'intéresse au fait qu'un journal de sa circonscription m'a rendu l'hommage d'un éditorial fort élogieux. Je songe au *Castlegar News*, du mercredi 26 janvier 1966.

M. Herridge: Sont-ce là des nouvelles?

M. Byrne: Sûrement, le député sera indulgent avec moi pendant quelques instants et il me permettra de répondre à certaines de ses critiques à mon endroit. Voici ce qu'écrivait le *Castlegar News* au sujet de ma nomination:

Les habitants de la région Castlegar-Kinnaird-Nelson de la circonscription de Kootenay-Ouest se joindront à leurs voisins de Kootenay-Est cette semaine pour offrir leurs félicitations à Jim Byrne, député de Kootenay-Est, nommé secrétaire parlementaire du ministre des Transports, Jack Pickersgill.

Les résidents de la région Castlegar-Kinnaird-Nelson de la circonscription de Kootenay-Ouest se réjouiront particulièrement de la nomination de M. Byrne qui s'est révélé un ardent partisan de l'aéroport de Castlegar et qui, comme on le sait, est en faveur du maintien des aéroports actuels de Castlegar et de Cranbrook au lieu de l'unification de ces installations à Creston.

Cet article se poursuit ainsi en termes très flatteurs. (*Exclamations*)

L'hon. M. Churchill: J'invoque le Règlement. A quoi servent ces explications louangeuses du représentant dans l'étude des crédits du ministère des Transports? Le ministre a proposé tantôt que nous passions directement à l'étude des crédits du ministère et je partage son avis. Je crois que nous devrions le faire dès maintenant.

M. le président: A l'ordre. Je pourrais ajouter que la réponse et la question m'ont quelque peu inquiété. Comme c'est le représentant d'un des deux districts du Kootenay qui a posé la question, peut-être ferions-nous bien de laisser au représentant de l'autre district le soin de répondre.